

TRELIUVAN

Bulletin municipal · Septembre 2016



Inauguration du Bâtiment des Services Techniques



*Rencontre intergénérationnelle
à l'Accueil de loisirs 2016*



Des citoyens mobilisés pour la Journée Citoyenne

n° 152

SOMMAIRE

BULLETIN N° 152

Repas des aînés 2

Bienvenue à la nouvelle commerçante 2

Numéros utiles 2

Editorial du Maire 3

Informations
municipales 4

Compte-rendu

des conseils municipaux 4 - 5

Déclarations de travaux
et permis de construire 6

Travaux réalisés 7

Inauguration du bâtiment
des Services Techniques 7

Citoyens à l'honneur 8

Journée citoyenne 8

Accueil de Loisirs 9

La rentrée côté municipalité 10

Rentrée scolaire à l'école

Jean Ferrat 11

Etat civil 12

Fête des mères 12

Dinan agglomération,

où en sommes nous ? 13

Amélioration de l'Habitat
et vieillissement 14

Sécurité routière et prévention 15

Vente de bois au profit
du CCAS 15

Le site internet communal 15

Bibliothèque L'Imagin'R 16

Rénovation Maison des Sports 16

Fête nationale du 13 juillet 16

Salon des Artistes 17

Armistice 1918 17

Calendrier des fêtes 17

Associations sportives
et culturelles 18

Amicale des anciens combattants 18

Fleur de Blé noir 18

Association des

Genêts - Bruyères - Korrigans 19

Les Amis du Val Drouet 20

Soirée humoristique du CLTC 21

Association Trélivan Téléthon 21

Club de Foot Trélivan 22

Club VTT/Cyclo Trélivan 23

Club de Gymnastique 23

Informations
pratiques 24

Aide financière de la CAF 24

Info énergie 25

Nouvelle adresse de la CPAM 25

Le Bouilleur de cru 25

Se déplacer en bus 25

Chèque Sports 26

Inscriptions sur les
listes électorales 26

Espace Femmes 27

Relais parents
assistants maternels 27

Déclarez vos ruches 27

Mémo 28

Invitation au repas des aînés

Le maire, les membres du conseil municipal et du CCAS
ont le plaisir de convier toutes les personnes âgées de 65 ans
et plus au repas qui aura lieu
le dimanche 16 octobre à partir de 12h00
à la salle Clément Ader. Tous les aînés concernés sont invités
au cours du mois de septembre par l'élu de leur secteur.

Tout nouvel habitant de la commune, non convié, ne doit pas hésiter à contacter
le secrétariat de la mairie pour se faire inscrire au repas.

Tarifs

70 ans et plus : gratuit

65-69 ans : 18 euros,

Plein tarif : 28 euros.



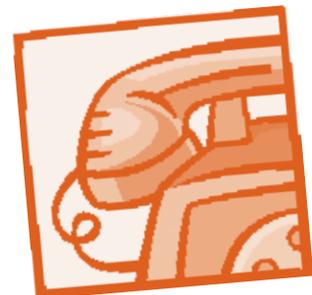
Bienvenue à la nouvelle commerçante

Nous avons le plaisir d'accueillir sur notre commune **M^{me} Rebecca HOUSTIN**,
installée comme fleuriste depuis le 03 septembre 2016, Place du 19 Mars 1962.
Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans son projet.

Le Maire, Claude LE BORGNE

NUMÉROS UTILES

- Mairie : 02 96 39 16 31 - Site de la commune : www.trelivan.fr
- Ecoles : ● Ecole Jean Ferrat : 02 96 85 41 46
 - Ecole Mosaïque de Léhon : 02 96 39 32 16
- Dinan Communauté : 02 96 87 14 14
- Circonscription de solidarité départementale de Dinan : 02 96 85 81 60
(pour contacter une assistante sociale)
- SAMU - Urgences médicales : 15
- Pompiers : 18 / 112 (d'après un portable)
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
- Police secours : 17
- Urgences Gaz : 0810 433 022
- SOS Enfance maltraitée : 119
- ALMA 22 (Allô Maltraitance des
personnes âgées) : 02 96 33 11 11
- Violences conjugales : 3919
- ACCUEIL DE VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES
S'adresser à l'Espace femmes : 52, rue du 10^{ème} d'Artillerie
22100 - DINAN - Premier étage.
Tél : 02 96 85 60 01 ou : 02 96 85 60 05. Demander Christina.



AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie à savoir le 28 du mois de novembre,
de préférence enregistrés sur une clé USB ou sur une disquette sous WORD ou autre support actuel
(internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.
Merci de votre compréhension.

Directeur de la publication : Claude LE BORGNE
Comité de rédaction : Marie-Claire BOTREL - Gérard BRIAND - Guy LE PROVOST -
Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART



LA RENTRÉE, et ses dossiers

Comme à chaque rentrée, les dossiers sont nombreux. Il y a ceux qui ont connu une issue favorable, ceux toujours en suspens sur lesquels il faudra travailler, encore et encore.

Le dossier voirie est un de ceux qui avancent bien, les résultats sont visibles sur la commune. Il a été réalisé :

- La voirie du Tertre à la Guerche, en passant par le village de la Tourtelais ;
- L'allée du Stade ;
- La route de la Chesnais ;
- La cité de Vaucouleurs (pour partie) ;
- La reprise du caniveau rue des Clairettes ;
- Divers petits travaux devant améliorer la vie de tous les jours de nos concitoyens ;
- Courant septembre : réalisation du parking des Ajoncs.

Un dossier a dû être décalé : le cheminement piéton prévu entre le rond-point de Linache et celui de la Barrière. Tout était en place ; l'imprévu est la modification, par Dinan Communauté, de l'alimentation en eau potable du château d'eau de la Barrière à partir de l'usine d'eau de Bobital. Le tracé est le même que le projet de cheminement piéton. Dinan Communauté annonce ses travaux pour janvier 2017, à nous de nous adapter.

Autre dossier ayant trouvé une issue favorable : la signature de la convention de partenariat avec la commune de Léhon concernant la participation aux charges de fonctionnement et d'investissement de l'école Mosaïque. Cette convention était nécessaire, les négociations ont été longues et difficiles.

Autre dossier scolaire, pour cette rentrée, les services techniques ont apporté des modifications extérieures sur la partie primaire de l'école Jean Ferrat. Ces modifications ont été rendues nécessaires suite à l'accident survenu au printemps dernier où des individus ont escaladé le toit des écoles. Drôle de terrain de jeu !!! Un ou une des « alpinistes » est passé à travers le toit de l'école maternelle et s'est retrouvé dans une classe... Il ne devrait pas être utile de rappeler l'interdiction formelle de ce type de comportement.

Il existe un autre dossier désagréable, le tri sélectif et les apports volontaires aux points propreté.

Il n'est pas rare que des déchets soient déposés au pied des conteneurs ; les services techniques interviennent chaque semaine pour nettoyer. A chaque fois que les contrevenants sont identifiés, je passe les inviter à récupérer leur « bien ». Des communes ont institué une amende, où est la solution ? Probablement dans un comportement citoyen du plus grand nombre. Le comportement citoyen, nous l'avons connu le 28 mai lors de l'organisation de notre première journée citoyenne. Plus de 100 personnes y ont pris part, un véritable succès. Les équipes sont intervenues sur plusieurs sites :

- Le Val Drouet
- Le terrain des résidences Genêts-Bruyères-Korrigans
- Le Bourg
- La rambarde de la mairie

Merci à tous, félicitations et rendez-vous en 2017 pour une autre journée citoyenne.

Un dossier avance très vite, la création de Dinan agglomération au 1^{er} janvier 2017.

Nombre de communes : 65

Population : près de 95 000 habitants

Nombre maximum d'élus pouvant siéger dans cette assemblée : 91

Nombre maximum de vice-présidents : 15

Limites géographiques Nord/Sud : Plévenon - Plumaugat

Limites géographiques Est/Ouest : Pleudihen sur Rance - Pléven

Trélivan aurait deux représentants.

Souhaitons que les citoyens ne soient pas les oubliés de ce grand territoire.

Les citoyens que nous sommes doivent de toute urgence se saisir de ce projet et donner leurs avis et attentes. Les outils disponibles sont :

- La commune, structure de proximité
- Le conseil de développement qui sera mis en place en parallèle de cette structure.

Le Maire,
Claude LE BORGNE

SÉANCE DU 12 MAI 2016

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Monsieur LE BORGNE Claude, Madame LEBRETON Suzanne, Monsieur MAILLARD Rémi, Monsieur GODET Pascal, Madame COURTOIS Marie-Françoise, Monsieur LE PROVOST Guy, Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude, Monsieur BRIAND Gérard, Madame PONCEL Sylvie, Monsieur YVART Didier, Monsieur BAILLEHAICHE Jacky, Madame RAULT Annie, Madame LEBRET Dominique, Madame MENARD Vanessa, Monsieur PELHATRE Michel, Madame BOTREL Marie-Claire, Madame AMBROISE Fabienne.

Etaient absents : Madame PICOUAYS Jacqueline pour voir à Monsieur PELHATRE Michel, Monsieur HAUTIERE Ludovic.

Secrétaire de séance : Madame MENARD Vanessa

AFFAIRES GENERALES

Mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Le conseil municipal :

- décide d'adhérer au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de participer à son financement à hauteur de 0,28€ par habitant soit 692,81€ €;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Vente de la parcelle B 1646 à l'aérodrome.

Le conseil municipal :

- accepte la vente de la parcelle B1646 d'une superficie de 1088 m² pour un montant de 8300€ TTC à la SCI Emeraude Aviation ;
- dit que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés, frais de bornage,...) sont à la charge de l'acquéreur ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

PERSONNEL

Régime indemnitaire modulation du coefficient.

Le conseil municipal décide d'appliquer un coefficient de 2,7 sur l'indemnité d'administration et de technicité ainsi que sur l'indemnité d'exercice de mission des préfectures à la directrice de l'accueil de loisirs sans hébergement pour le mois de juillet.

Pérennisation d'un poste pour un agent périscolaire sous contrat accompagnement emploi.

Le conseil municipal décide :

- de modifier le tableau des effectifs par l'ouverture d'un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 25h27mn à compter du 1^{er} septembre 2016 ;

- d'accorder le régime indemnitaire (indemnité d'administration et de technicité et l'indemnité d'exercice de mission des préfectures) correspondant au grade.

URBANISME ET TRAVAUX

Syndicat Départemental d'Energie : rénovation des foyers.

Le conseil municipal décide le remplacement des candélabres suivants :

- rue du Clos de la Grange : coût 780€ €HT
- rue de la Petite Renaudais et rue des Pommiers : coût 1230€€HT

Syndicat Départemental d'Energie : rénovation des foyers à Vaucouleurs.

Le conseil municipal décide de procéder au remplacement de 37 foyers d'éclairage public Cité Vaucouleurs pour un coût de 18 000€€

Décision de principe aménagement centre Bourg - rue du Gassay

Le conseil municipal décide de réaliser l'aménagement centre Bourg, rue du Gassay et de lancer l'étude avec l'enfouissement des réseaux.

Programme voirie 2016 : hiérarchisation des travaux.

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux suivants :

1 Du tertre à la Guerche	52 532,48 € €
2 Allée du Stade	22 351,00 €€
3 Parking des Ajoncs	7 268,64 € €
4 Route de la Chesnais	24 710,22 € €
5 Aménagement fossé sortie bourg vers Trébédan	10 951,80 €€
6 Accès salle Montgailhard	20 000,00 €€
7 3 Raquettes Cité Vaucouleurs	43 441,36 €€

Contrat de territoire 2016-2020

Le conseil municipal approuve et valide les opérations inscrites au Contrat Départemental de Territoire 2016-2020.

FINANCES

Décisions modificatives en investissement et fonctionnement.

Le conseil municipal décide d'effectuer les modifications budgétaires (p 5) :

SÉANCE DU 1er SEPTEMBRE 2016

FONCTIONNEMENT	DEPENSES €	RECETTES €	Compte
7411			
Dotation Globale de Fonctionnement		5 333	

FONCTIONNEMENT	DEPENSES €	RECETTES €
Compte 74121		
Dotation de Solidarité Rurale		14 778
Compte 74127		
Dotation Péréquation		8 310
Compte 023		
Virement section investissement	28 421	
TOTAL	28 421	28 421

INVESTISSEMENT	DEPENSES €	RECETTES €
Compte 021		
Virement de la section de Fonctionnement		28 421
Compte 2313 -126 Cantine garderie 1 000		
Compte 2315- 133		
Centre Bourg-Rue du Gassay	27 421	
TOTAL	28 421	28 421

DECISION - INFORMATION

Lancement de l'étude pour l'aménagement d'une liaison douce du rond-point de la Barrière à Linache pour un montant de 222 000 € HT.

SÉANCE DU 12 JUILLET 2016

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Monsieur LE BORGNE Claude, Madame LEBRETON Suzanne, Monsieur MAILLARD Rémi, Monsieur GODET Pascal, Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude, Monsieur BRIAND Gérard, Monsieur YVART Didier, Madame RAULT Annie, Madame LEBRET Dominique, Madame BOTREL Marie-Claire, Madame AMBROISE Fabienne, Madame PICOUAYS Jacqueline.

Etaient absents excusés : Madame MENARD Vanessa pouvoir Monsieur MAILLARD, Madame COURTOIS pouvoir Monsieur LE BORGNE, Madame PONCEL Sylvie, Monsieur BAILLEHAICHE Jacky, Monsieur PELHATRE Michel, Monsieur LE PROVOST Guy, Monsieur HAUTIERE Ludovic.

Secrétaire de séance : Monsieur GODET Pascal

FINANCES

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) – répartition du prélèvement et/ou du reversement entre l'EPCI (Etablissement Public Coopération Intercommunal) et ses communes membres.

Le conseil municipal prend acte du vote du Conseil Communautaire en date du 11 juillet 2016 attribuant un reversement de 61 646 € à la commune, dans le cadre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Monsieur LE BORGNE Claude, Madame LEBRETON Suzanne, Monsieur MAILLARD Rémi, Monsieur GODET Pascal, Madame COURTOIS Marie-Françoise, Monsieur LE PROVOST Guy, Madame PONCEL Sylvie, Madame PICOUAYS Jacqueline, Monsieur BAILLEHAICHE Jacky, Madame RAULT Annie, Madame AMBROISE Fabienne, Madame LEBRET Dominique, Madame MENARD Vanessa, Monsieur PELHATRE Michel.

Etaient absents : Madame BOTREL Marie-Claire pouvoir Monsieur LE BORGNE Claude, Monsieur YVART Didier pouvoir Monsieur GODET Pascal, Monsieur BRIAND Gérard, Monsieur HAUTIERE Ludovic, Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude pouvoir Madame LEBRET Dominique.

Secrétaire de séance : Madame PONCEL Sylvie

AFFAIRES GENERALES

Dinan communauté : Prix et qualité du service public d'élimination des déchets année 2015 et rapport d'activité.

Le conseil municipal prend acte du rapport du prix et qualité du service public d'élimination des déchets et du rapport d'activité de Dinan Communauté.

Présentation du projet de la future charte communautaire.

Le conseil municipal prend acte du projet de la future charte communautaire.

Demande de lieu de stockage par TRELIVAN Animation – section Théâtre.

Le conseil municipal décide d'autoriser le stockage des décors de théâtre à titre précaire dans l'un des garages.

PERSONNEL

Renouvellement du Contrat Accompagnement Emploi, du poste de Cuisinier et du saisonnier.

Le conseil municipal décide de renouveler :

- Le Contrat accompagnement emploi d'un des agents des services techniques pour un an ;
- Le contrat du poste de cuisinier jusqu'au 31 décembre 2016 ;
- Le contrat de l'agent saisonnier jusqu'au 28 octobre 2016.

TRAVAUX URBANISME

Définition du nombre de logements pour l'accession sociale à la propriété.

Le conseil municipal décide d'inscrire 3 logements, dans le cadre du programme local de l'habitat de Dinan Communauté chargé de la programmation du logement social et de son financement.

INFORMATIONS

Repas des Aînés.

Rentrée scolaire 2016/2017.

DECLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	Nature de la construction
18/04/2016	LESUEUR Alain	Linache	Préau
17/05/2016	FINET Gilbert	5 rue des Karnuths	Changement des ouvertures
17/05/2016	ROBERT Chantal	7 rue des Châtaigniers	Véranda
23/05/2016	DEVALS Anne-Marie	10 Lotissement du Plan d'Eau	Mur de clôture
07/06/2016	COMMUNIER Aurélien	7 La Porte Grissault	Muret + portail
13/06/2016	HENRY Daniel	8 rue du Gassay	Changement des ouvertures
09/08/2016	QUEMAR Nelly	La Férolais	Division de terrain
30/06/2016	NOGUES Françoise	Rue de la Cochais	Division de terrain
01/08/2016	LEMOINE Daniel	30 Résidence du Bois Noué	Abri de jardin
13/06/2016	ROBERT René	15 Résidence du Bois Noué	Clôture
28/06/2016	LEPORT Pierrick	22 rue des Cormorans	Abri bois
01/08/2016	LE HOUEROU Tanguy	11 rue des Cormorans	Abri de jardin
07/07/2016	PARDON Gilles	39 cité des Korrigans	Mur de clôture
07/07/2016	KERRAND Simon	14 Le Rocher	Division de terrain
21/07/2016	VILLALON Jérémy	27 La Pouldais	Abri bois
08/08/2016	ALLAIN Yvon	La Sevestrais	Extension
04/08/2016	ORTICA Maria	La Bouvais	Changement toiture
01/09/2016	MORVAN Meggane	9 allée Anatole France	Mur de clôture
12/08/2016	PICHON Yannick	Résidence des Genêts	Clôture
01/09/2016	ROUX Nicolas et Clémence	14 rue des Mirabelles	Clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE	NOM ET PRENOM	ADRESSE	Nature de la construction
19/05/2016	ALVES Sarah et PERROT Romain	Rue des Clairettes	Maison individuelle
07/06/2016	BERTHELOT Maryse	17 rue des Framboisiers	Maison individuelle
27/04/2016	SARL Loyer Bretagne Immobilier	3 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle
30/05/2016	HOMO Juliette et BONENFANT Maxime	La Pouldais	Maison individuelle
03/05/2016	GOURLAIN Joël et Martine	7 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle
28/06/2016	CAPLOT Valérie et LOONIS Jean-Stéphane	Lotissement Le Bois de Linache	Maison individuelle
08/08/2016	MALLARD Charlene et Wilfried DAUMONT	La Pouldais	Maison individuelle
25/05/2016	BLANCHARD Gérard	13 rue des Mirabelles	Maison individuelle
02/06/2016	BEDEL Jean-Marc et Catherine	7 rue du Clos Neuf	Maison individuelle
13/06/2016	MARIETTE Yoann et Sandra	6 rue des Framboisiers	Maison individuelle
24/06/2016	REBOURS Maxime et OTCEP Audrey	2 rue des Framboisiers	Maison individuelle
13/07/2016	BODIN Christophe	8 rue des Figuiers	Maison individuelle
08/08/2016	CHASTEL Killian	Rue de la Cochais	Maison individuelle
08/08/2016	LE PRIOL Yann et QUEMPEL Anne-Sophie	4 rue des Figuiers	Maison individuelle
16/08/2016	WUNDERLE Ludovic	5 Lotissement du Plan d'eau	Extension
01/09/2016	LE LOARER Loïc	18 rue de la Petite Renaudais	Garage + Extension
13/07/2016	SARL LJ Construction	21 rue des Framboisiers	Maison individuelle
12/07/2016	BEAULIEU Tristan et LEYZOUR Jessica	34 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle
05/09/2016	INGREZ René et Michelle	Les Jardins de la Férolais	Maison individuelle
01/09/2016	MENARD Gilles et Vanessa	38 Résidence du Bois Noué	Maison individuelle

TRAVAUX RÉALISÉS

● Voirie réalisée en Juillet 2016

Route du Tertre à la Guerche en passant par la Tourtelais, réalisé en COPOMAC par l'entreprise COLAS.



Tronçon de route à la Chesnais, réalisé en enrobé.

Les trois raquettes du lotissement de Vaucouleurs, réalisées en enrobé.

Tronçon en bicouche dans le secteur de la Tourtelais.

Rue du Stade, réalisation d'un enrobé par l'entreprise COLAS.



● Rue des Clairettes

Coulage d'un CC1 en béton réalisé à la machine, par une entreprise de Pleurtuit.

Échange des 6 poteaux cassés par un citoyen, par l'entreprise COLAS.

● La Douettée

Création de quatre captages, par l'entreprise COLAS, de l'eau pluviale pour éviter aux riverains d'être inondés. Amélioration de l'accodrain de l'entrée d'une propriété suite aux inondations de juin 2015.

● La Porte Grissault

Amélioration de l'accodrain d'une propriété pour éviter les inondations par pluie orageuse, comme en juin 2015.

● Route de Trébédan

Création d'un trottoir en stérile 030, avec busage de la douve pour permettre un cheminement piéton correct de la Lande du Grand vers le centre bourg.

● Amélioration au Lotissement des Vergers de l'espace collecte des poubelles.

Suite à la demande d'un habitant de la rue des Pommiers, nous allons modifier le point de collecte des ordures ménagères. Un rappel sera fait par un document déposé dans les boîtes aux lettres. Dépôt des poubelles la veille au soir du jour de collecte (le dimanche pour les ordures ménagères, le jeudi pour les sacs jaunes).



Depuis début septembre, les services techniques sont équipés d'un nouveau véhicule, un Master benne.

Rémi MAILLARD,
Adjoint aux travaux

INAUGURATION DU BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES LE SAMEDI 4 JUIN

Le samedi 4 juin, le bâtiment des Services Techniques a été inauguré en présence du Sous-Préfet Michel LABORIE, de la députée Viviane LE DISSEZ et du maire Claude LE BORGNE.

Près de 80 Trélivannais ont répondu favorablement à l'invitation.

La première pierre fut posée le 14 septembre 2015 et la réception des travaux a eu lieu le 21 avril 2016.



Le coût du bâtiment s'élève à 440 800 euros TTC auxquels il faut rajouter les équipements intérieurs.

Ce local spacieux (440 m²) et moderne offre des conditions de travail bien meilleures aux huit agents. Il favorisera un gain de temps et une meilleure logistique.

Annie RAULT,
Adjointe à l'Information

Des citoyens mis à l'honneur !

50 ans de mariage pour Joëlle et Jean-François REGEARD

Joëlle et Jean-François se sont unis le 25 juin 1966 à Corseul.
Leurs noces d'or ont été célébrées le 30 juillet 2016.

60 ans de mariage pour Yvonne et Fernand GENEVIEVE

Yvonne et Fernand se sont unis le 4 août 1956 à Trélivan.
Leurs noces de diamant ont été célébrées le 4 août 2016.

Chaque couple a été reçu à la salle Montgailhard (où sont désormais célébrés tous les événements familiaux) en présence de ses parents et amis.



Après avoir retracé les grands moments de leur vie et de leur carrière, l'acte de mariage a été relu.
Lors de ces deux événements remarquables, la municipalité leur a offert un vin d'honneur servi par les membres du conseil municipal.

Au nom des Trélivannais, je les ai félicités pour ces nombreuses années de vie commune.

Le Maire, Claude LE BORGNE



PREMIÈRE JOURNÉE CITOYENNE DE TRELIVAN



La journée citoyenne du 28 mai dernier a été un vrai succès. Pour sa première édition pas moins de 110 citoyens bénévoles de toutes générations confondues ont activement oeuvré pour embellir et aménager leur espace public.



Une commission sera mise en place et aura pour objectif de réfléchir aux nouveaux programmes afin d'organiser la prochaine journée citoyenne. Une petite soirée sera organisée afin de visionner le diaporama des travaux effectués dans la bonne humeur en 2016.

Rendez-vous l'année prochaine en date du 20 mai 2017 !

Marie-Claire BOTREL, Adjointe à l'animation communale

02 96 80 88 48

Place du 19 Mars 1962
TRÉLIVAN

Barbier Décors

Lucie Barbier artisan peintre
22100 Trélivan
Tél: 06 68 57 05 52
barbier.decors@gmail.com
barbierdecors.wix.com/artisan-peintre

ACCUEIL DE LOISIRS 2016

L'accueil de loisirs de Trélivet a ouvert ses portes du 6 au 29 juillet. Cette année nous avons accueilli entre 45 et 50 enfants par jour. Ces derniers étaient répartis en trois tranches d'âge (4/6 ans, 7/9 ans et 10/13 ans). Pendant ce mois, chaque semaine avait un thème : « découverte » pour la première, « nature » pour la seconde, « monde aquatique » pour la troisième et « Moyen Âge » pour la dernière.

Durant ces 4 semaines, les enfants ont pu réaliser de nombreuses activités qu'ils ont eu plaisir à pratiquer : cuisine (gâteaux), fabrication de cabanes, jeu théâtral, sport, peinture, poterie, chants... Chaque mardi matin, les enfants sont allés à la piscine.



Le club des amis du Val Drouet nous a ouvert ses portes pour deux rencontres intergénérationnelles (nous les remercions pour leur accueil).

Les enfants ont fait : **une sortie vélo, de l'accrobranche, de l'équitation, la visite du reptilium « Alligator Bay », une sortie plage et la visite de Dinan en petit train touristique suivie d'une après-midi au « Jardin des petits diables ».**

Pendant cette période, les groupes de 7-9 ans et 10-13 ans ont participé à une veillée, avec une nuit d'hébergement, qui avait pour thème « Cluedo » (un jeu d'énigmes).

Je tiens à remercier l'équipe d'animation (Gwénaëlle, Pauline, Florence, Julie, Arnaud, Pauline, Floriane et Killian) qui a su proposer un programme de qualité, encadrer et animer avec une bonne humeur journalière. Un grand merci à Sébastien, notre cuisinier, pour nous avoir confectionné des bons petits plats. Pour lui, c'était son premier centre de loisirs. Merci également aux agents du service technique pour leur aide. Et je n'oublierai pas de remercier la municipalité et plus particulièrement Madame Botrel ainsi que les secrétaires de mairie (Dominique, Catherine et Sylvie) pour m'avoir épaulée et fait confiance pendant ce mois d'accueil de loisirs.

Marie-Noëlle PIEVACHE, *Directrice de l'Accueil de loisirs*



Sylvie Loty - Création et retouches

filSloty
couture

La Roussais
22100 Trélivet

02.96.80.40.73
06.45.56.34.79

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

Damelincourt



12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN
Tél. 02 96 85 94 20

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h00 à 20h00

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h00 à 20h00

Dimanche
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

LA RENTRÉE SCOLAIRE DU CÔTÉ MUNICIPALITÉ

La Ministre Najat Vallaud Belkacem a annoncé une rentrée dans la sérénité. Elle attend que la réforme des rythmes scolaires porte ses fruits sur le plan pédagogique et que la 5ème matinée de travail soit bénéfique aux élèves.

Pour Trélivan, c'est également la sérénité dans la mesure où c'est la continuité et malgré l'annonce de classes à double niveau suite à des inscriptions la veille de la rentrée, tout s'est bien déroulé.

Les effectifs sont en légère baisse à l'école Jean Ferrat : 197 enfants contre 203 en 2015 (76 en maternelle et 121 en élémentaire dont 3 enfants du voyage). Une nouvelle enseignante Mme Dominique RUELLAN a rejoint l'équipe. Elle a en charge les CE2, nous lui souhaitons la bienvenue.

A l'école Mosaïque 61 enfants trélivannais ont fait leur rentrée (26 en maternelle et 35 en élémentaire).

Au niveau des services périscolaires, l'équipe municipale est stable : Brigitte, Florence, Frédérique, Gwenaëlle, Lydie, Marie-Noëlle, Martine, Sylvie et Sébastien notre cuisinier encadrent vos enfants au restaurant scolaire. Ces mêmes personnes interviennent en garderie ou à l'école et en temps d'activités périscolaires (TAP). Joris l'animateur sportif Tap a quitté notre commune, nous lui souhaitons une belle réussite dans la nouvelle collectivité.

Une nouveauté cette année, les fiches de renseignements et inscriptions aux services périscolaires ont été remises en juin. Un maximum de familles nous les ont retournées rapidement et nous les en remercions vivement. Ces fiches sont indispensables pour avoir les coordonnées téléphoniques, les noms des personnes autorisées à récupérer les enfants, et avoir connaissance des problèmes particuliers des enfants. Elles peuvent permettre également de bénéficier d'un tarif réduit en garderie, celui-ci étant variable selon le quotient familial. Chaque famille a aussi reçu le règlement intérieur qui s'applique dans chaque service : restaurant scolaire, garderie périscolaire et temps d'activités périscolaires.

Pour la sécurité des enfants, nous demandons une grande rigueur dans les inscriptions aux différents services. Il est très important que les encadrants sachent à tout moment où sont les enfants. Par exemple, il arrive que des enfants inscrits en Tap quittent l'école à 15h30 avec un parent sans prévenir le personnel ou qu'un enfant inscrit à l'ALSH du mercredi quitte l'école avec un parent sans avertir. Ce sont des faits qui peuvent paraître parfaitement anodins mais qui entraînent un stress terrible des encadrants. En effet il faut plusieurs minutes pour s'assurer que les enfants ont bien quitté l'école avec leurs parents. Croyez bien que c'est angoissant.

Pour les familles qui le souhaitent, le mercredi midi un transport est assuré vers l'accueil de loisirs de Quévert où les enfants prennent leur repas et participent aux activités l'après-midi. Pour les inscriptions, il faut prendre directement contact avec l'ALSH de Quévert géré par l'association « A l'Abordages ». Une grande rigueur est également nécessaire au niveau des inscriptions. Il arrive que des enfants ne soient pas inscrits ou trop tardivement ce qui pose plu-

sieurs problèmes : au niveau du transport (le transporteur ne peut conduire que les enfants inscrits), au niveau des repas non prévus à Quévert et de l'encadrement à l'ALSH. Merci aux différents acteurs : transporteur, association « A l'Abordages » et mairie de Quévert avec qui nous travaillons en confiance.

Les temps d'activités périscolaires TAP ont repris à la rentrée les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30. Le 5 juillet, jour de fin de l'année scolaire 2016, les Tap ont été présentés aux parents à partir d'un diaporama réalisé par Jean Pierre Blondel et des réalisations des enfants.

De très belles choses ont été accomplies par les enfants et nous remercions très chaleureusement les bénévoles : l'association Fleur de Blé Noir, Martine et Marie-Annick bénévoles de la bibliothèque, Catherine, Jean-Pierre et enfin les animateurs de l'équipe municipale et de l'association « A l'Abordages », sous la direction de Marie-Noëlle, qui font tous un travail remarquable auprès des enfants. Si ce ne sont pas les Tap qui favorisent la réussite scolaire – objectif de la refondation de l'école – certains enfants trouvent là des moyens d'expression différents pour mettre en exergue leurs nombreux talents. Des activités diverses et nombreuses ont été proposées en cours d'année : des créations manuelles, des activités sportives ou d'expression corporelle, le théâtre, la danse qu'elle soit bretonne ou moderne, le dessin, les caricatures, la peinture avec l'artiste Catz que nous remercions également, les jeux, un travail sur l'énergie, les arts visuels, la publicité, le Moyen Âge, la musique avec le Kiosque et j'en oublie. De nouvelles activités se profilent pour l'année scolaire à venir (le planning est consultable sur le site internet de la commune : www.trelivan.fr).

Comme annoncé en 2015, nous souhaitons mettre en place un pédibus. Nous proposons une première réunion de travail à tous les parents du lotissement du Verger intéressés par ce concept le **mardi 4 octobre à 18h30**.

Au niveau sécurité, le Préfet nous demande de travailler avec le correspondant « sécurité école » et le référent sûreté de la Gendarmerie Nationale à l'amélioration de la sécurité de l'école. Il nous demande notamment de limiter les stationnements aux abords immédiats de l'établissement. Dans ce cadre, nous pourrions être amenés à mettre en place de nouvelles mesures.

D'ores et déjà nous vous demandons, vous les parents, la plus grande prudence aux abords de l'école, de privilégier le stationnement sur les parkings prévus à cet effet et de respecter la signalisation pour la sécurité de vos enfants.

Pour tout renseignement concernant les services périscolaires, prenez contact avec la Mairie. Vous pouvez également prendre contact avec le Maire ou moi-même pour tout problème concernant votre enfant.

Bonne année scolaire à tous.

Suzanne LEBRETON,
Adjointe aux affaires scolaires

RENTRÉE 2016 À L'ÉCOLE JEAN FERRAT

La rentrée 2016 s'est faite ce jeudi 1^{er} septembre avec 197 élèves répartis sur les 8 classes.

A noter l'arrivée de Mme Dominique RUELLAN qui sera la nouvelle enseignante de la classe de CE2. Les inscriptions de dernière minute ont amené une modification des compositions des classes avec parfois des cours doubles.



LES PROJETS DE L'ANNÉE 2016 - 2017

La liste n'est pas encore figée en ce début d'année scolaire.

- ❖ Les maternelles et les CP travailleront sur les contes traditionnels.
- ❖ La piscine concernera les CP, CE1 et CE2.
- ❖ Les sorties sportives concerneront les projets montés avec l'USEP 22 : balle ovale, hand ball (mondiaux en France) endurance, athlétisme, kin ball...
- ❖ Les classes de CP, CE et CM se rendront 3 fois dans l'année au cinéma « vers le Large » dans le cadre de « Ecole et Cinéma ».
- ❖ Les classes de CP et CE1 travailleront sur le patrimoine historique de Dinan ainsi que sur la ferme d'antan de Plédéliac.
- ❖ Un projet de musique sera monté avec les dumistes de la communauté de communes.
- ❖ Une possibilité de chant choral est à l'étude de nouveau.
- ❖ Les CP, CE et CM travailleront en projets divers avec Monde et Nature.
- ❖ Un suivi du Vendée globe challenge sera effectué par les CM.

Tous ces projets ne se feront qu'avec l'appui financier de la municipalité pour les transports et de l'Amicale Laïque pour les entrées. Ils demandent donc à être validés.

*Bonne année scolaire
à tous !!*

Philippe LE DRÉZEN,
Le Directeur de l'école



Sortie au Puy du Fou

Un petit souvenir pour la fin d'année scolaire : la sortie au Puy du Fou les 13 et 14 mai dernier pour les 63 élèves de CM.

SOS
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit
☎ **06 71 02 32 66**
M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24
7j/7

Nolwenn Romiti Services
Services à la personne

Bougault
22100 TRELIVAN

Mobile : 06.04.15.58.00
Fixe : 02.96.85.35.81
n.romitis@hotmail.com

814 504 767 RCS
Pour vous aider au quotidien

ETAT CIVIL

Naissances

Le 29 avril	:	Aksel LESUEUR , 8 rue des Lilas.
Le 20 mai	:	Sasha ALINE , 22 Le Tertre.
Le 03 juin	:	Livia DOS ANJOS GIL , 15 cité des Boutons d'Or.
Le 17 juin	:	Timéo FIAU , La Chesnais.
Le 17 juin	:	Alice LE TREOU , 7 lotissement du Plan d'eau.
Le 19 juin	:	Raphaël RABASTE , 12 rue des Sternes.
Le 22 juin	:	Soa AGENEAU , 17 rue des Sternes.
Le 18 juillet	:	Manon BERNARDET , 4 rue des Mirabelles.
Le 22 juillet	:	Louis FINET , 5 rue des Karnuths.
Le 30 juillet	:	Zoé ROBERT , 21 Résidence des Avelynes.
Le 12 août	:	Gaspard JANNET , 2 bis lotissement du Plan d'Eau.
Le 13 août	:	Marius et Titouan MOUSSET , La Sevestrais.
Le 26 août	:	Soen BOULET , 8 rue du Clos de la Grange.



Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.

Mariages

Le 14 mai	:	Corinne LEFORT et Frédéric MONNIER , 7 rue des Lilas.
Le 21 mai	:	Emilie PLANCHETTE et Mickaël BOIXIERE , 4 rue Jacques Cartier.
Le 18 juin	:	Katia SICOT et Patrice JAMIN , 32 allée Mme de Sévigné.
Le 18 juin	:	Nathalie GENET et Christophe MARCOUILLÉ , 2 lotissement la Lande Marie.
Le 25 juin	:	Lucie IGER et Julien MACHADO DA SILVA , 3 lotissement la Lande Marie.
Le 25 juin	:	Nelly GILARD et Laurent RIVOALLAN , 22 rue du Centre.
Le 02 juillet	:	Olivia GESNYS et Thomas LE LUHERNE , 8 cité de la Douettée.
Le 30 juillet	:	Karine TIELLES et Michel HUGUET , Linache.
Le 13 août	:	Floriane MOY et Morgann LE BRAS , La Chevrolais.
Le 13 août	:	Katia CARANTOIS et Gaël FÉTY , La Chesnais.



Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

Décès

Le 14 juin	:	Michel BELLOIR , 57 Résidence des Bruyères.
Le 14 juin	:	Yvonne SIMON , La Gouridais.
Le 13 juillet	:	André ROUILLÉ , La Peuvrie.
Le 27 juillet	:	Maude ROUILLON , 8 Cité des Boutons d'or.
Le 27 juillet	:	André HALLOUET , 2 rue de la Souche.
Le 19 septembre	:	Pierre LEROY , 13 la Cochais



Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.

FÊTE DES MÈRES

A l'occasion de la fête des Mères du dimanche 28 mai 2017, une cérémonie de remise de médaille de la famille française sera organisée par le conseil municipal.



Conditions d'attribution :

- 4 ou 5 enfants : médaille de bronze
- 6 ou 7 enfants : médaille d'argent
- 8 enfants et plus : médaille d'or

Si vous-même ou une personne de votre famille remplissez les conditions, vous êtes invitée à constituer un dossier auprès du secrétariat de Mairie avant le 25 novembre 2016 pour un éventuel dépôt de dossier à la Préfecture au 31 décembre 2016.

DINAN AGGLOMERATION, OÙ EN SOMMES NOUS ?

La communauté d'agglomération verra le jour le 1er janvier 2017. Ce 1er janvier, tous les services des différentes communautés de communes la composant, fonctionneront à l'identique et progressivement les changements se mettront en place.

Le comité de pilotage du projet de la future agglomération composé de 3 représentants par communauté de communes et des Maires de Broons, Mégrit et Yvignac a préparé un projet de charte qui a été présenté en conseil municipal le 1er septembre. C'est le document de base qui va définir les domaines d'intervention, la gouvernance et les aspects financiers.

Des principes de base sont fixés :

UN NIVEAU DE SERVICE AU PUBLIC DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

La proximité sera garantie par des services répartis sur le territoire et une organisation territorialisée au niveau des élus afin que chaque conseil municipal soit entendu. Un conseil de développement sera également créé : c'est un moyen d'associer les citoyens qui le souhaitent aux projets de la collectivité.

UNE MAÎTRISE FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

Une étude financière est en cours. L'objectif à terme est d'avoir un taux unique pour les taxes locales sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux exigences d'équité fiscale avec un impact très limité au niveau du contribuable. De nombreuses disparités existent au niveau des taux des taxes, les richesses des communes sont différentes, le reversement de taxe foncière sur les zones artisanales n'existe que sur Dinan Communauté. Ce sont autant d'éléments qui justifient la mise en place d'un pacte financier et fiscal entre la communauté et les communes visant à un équilibre et une plus grande solidarité.

UNE GOUVERNANCE PRÉSERVANT LA LIBRE ADMINISTRATION DES COMMUNES ET ASSURANT UNE REPRÉSENTATION ÉQUILBRÉE

C'est un point essentiel du fait de la configuration de la future agglomération avec un grand nombre de communes et plusieurs petites communes. L'animation et la communication seront des points clés dans la réussite de ce projet.

UNE OPTIMISATION DES COMPÉTENCES

Des compétences seront transférées de la commune à l'intercommunalité et d'autres de l'intercommunalité à la commune, elles donnent lieu à des attributions de compensation.

Dinan Communauté disposant déjà de nombreuses compétences ne devrait pas connaître de changements fondamentaux, elles seront développées et optimisées.

La commune devrait conserver ses compétences en matière de voirie avec la création d'un service commun au niveau de la communauté d'agglomération pour aider les collectivités qui ne disposent pas des services en interne et qui doivent faire appel aux bureaux d'études.

L'accueil de loisirs devrait être conservé par la commune également ainsi que l'accueil périscolaire alors que la petite enfance reste du ressort de la communauté.

En matière d'aménagement de l'espace communautaire, le passage au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui s'applique déjà pour nous, est un grand changement pour les communes. Changement dans le mode de fonctionnement puisque la commune ne pilote plus mais aussi en raison de la nouvelle loi Nôtre, du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du Plan Local de l'Habitat (PLH) qui imposent des règles. En matière de mobilité -compétence obligatoire - la communauté devra organiser les services de transport sur son territoire. Outre le développement de la mobilité en favorisant et accompagnant l'accessibilité ferroviaire et routière, une politique de transport à l'échelle du territoire sera mise en place.

Les politiques en matière d'habitat seront poursuivies. Concernant l'accueil des gens du voyage, le conseil municipal demande la création d'une autre aire d'accueil des grands passages ce qui n'est pas prévu à ce jour dans la charte. En effet, en application du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la commune accueille les grands rassemblements depuis 2003 et ceci en vertu d'un dispositif dit provisoire ; or ce schéma doit être révisé en 2016.

La politique culturelle et sportive devrait se poursuivre dans les mêmes termes.

Les politiques en matière de collecte et traitements des déchets, d'assainissement, de l'eau qui sont déjà très développées sur notre territoire, seront poursuivies et optimisées.

Enfin les développements économique et touristique sont au centre des préoccupations. Le territoire a de nombreux atouts, une grande diversité en matière d'activités et de paysages qui doivent permettre un fort développement.

Suzanne LEBRETON
Vice-Présidente de Dinan Communauté,



THERMIE PAC
SAV POMPES A CHALEUR

- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

MORIN ANTHONY
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42

GILLES MÉNARD

ENTRETIEN ESPACES VERTS
TAILLE DE HAIES
TONTE DE PELOUSE
JARDINAGE
PETIT ÉLAGAGE

Paieement CESU

Trélivan
22100 DINAN
06 01 73 03 45

UNE RÉUNION AUTOUR DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET L'ANTICIPATION DU VIEILLISSEMENT



A l'initiative du centre communal d'action sociale était organisée une réunion sur les thèmes de l'amélioration de l'habitat et l'anticipation du vieillissement le lundi 6 juin à la salle Hélène BOUCHER.

Pour la première fois sur le territoire de Dinan Communauté, le service habitat et le CLIC ont co-animé cet après-midi.

Marie-Odile FAUCHE, vice-présidente de Dinan Communauté en charge de l'habitat et Aurélie PIROUULT, assistante, ont évoqué les subventions possibles versées par l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) auxquelles peuvent s'ajouter celles de Dinan Communauté.

Ces subventions sont à destination des particuliers et des bailleurs sociaux dans le cadre d'aménagement de l'habitat. Ces travaux doivent avoir pour objectifs :

- Les économies d'énergie (changement de menuiseries, installation d'un poêle à bois ...)
- L'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement (remplacement d'une baignoire par une douche, installation d'une rampe d'accès, d'un monte-escalier ...).

Cette opération d'amélioration de l'habitat est mise en place sur le territoire de Dinan Communauté jusqu'en août 2019. Dinan Communauté prend en charge les accompagnements.

Les personnes doivent contacter l'opérateur Cité-Métrie CDHAT avant de commencer les travaux (02 99 28 45 50). (voir tableau ci-dessous)

Des permanences sont assurées dans les locaux de Dinan Communauté, 34 rue Bertrand Robidou, le deuxième jeudi du mois de 14 h à 17 h et le quatrième jeudi du mois de 9 h à 12 h.

Laëtitia COURTEL, chargée de coordination au centre local de coordination (CLIC) est intervenue sur le maintien à domicile et ses alternatives : accueil de jour, hébergement temporaire ou entrée en structure d'accueil pour personnes âgées.

Le CLIC évalue les besoins et propose un plan d'aide et d'accompagnement dans les démarches.

Annie RAULT, Vice-présidente du CCAS



Des subventions pour la rénovation Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement, savez-vous que des aides existent ?

Isolation défectueuse, fenêtres simple vitrage, chaudière vétuste, logement inadapté à la perte d'autonomie... Rénover son logement s'avère souvent coûteux. Dinan Communauté, soucieuse du cadre de vie de ses habitants a mis en place une Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) pour aider les propriétaires modestes à réaliser des travaux.

Pour qui ?

Les « propriétaires occupants »
il s'agit des propriétaires qui occupent leur logement

Les « propriétaires bailleurs », à savoir les personnes possédant un ou plusieurs biens immobiliers proposés à la location

Les syndicats de copropriétaires pour des travaux sur les parties communes

Pour quels travaux ?

Les projets de travaux d'amélioration

Ces travaux incluent:

- La rénovation thermique
- L'adaptation des logements à la perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement
- La sécurité et la salubrité de l'habitat

Les projets de travaux lourds

Ce sont des travaux d'une grande ampleur et d'un coût élevé visant à résoudre une situation d'habitat très dégradé

→ Il est impératif de ne pas entreprendre les travaux avant le dépôt du dossier

Qui contacter ?

CITÉMETRIE / CDHAT

L'opérateur mandaté par Dinan Communauté, est à votre disposition pour vous dire si vous êtes ou non éligible aux aides et pour vous accompagner dans le montage de votre dossier.

☎ : 02.99.28.46.50

@ :opah.dinan.communauté@cite-metrie.fr

Permanences sans rendez-vous
à Dinan Communauté : 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h et 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h

à la mairie d'Evran : 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET PRÉVENTION, UNE PRÉOCCUPATION DU CCAS



En partenariat avec Groupama, le CCAS propose un après-midi de sensibilisation à la sécurité routière et à la prévention **le mercredi 19 octobre** à 14 h à la salle Hélène BOUCHER.

Un animateur de Groupama et un moniteur d'auto-école en retraite interviendront autour des thèmes suivants :



- Statistiques concernant les accidents de la route (les seniors sont particulièrement touchés) ;
- Des points du code de la route : ronds-points, carrefours dangereux, 4 voies... ;
- Grille-test avec une douzaine de questions ;
- Comment remplir un constat à l'amiable en cas d'accident ;
- Questions-réponses avec les participants.



Cette réunion est ouverte à toutes et à tous et la participation est gratuite.

Venez nombreux !

Annie RAULT, *Vice-présidente du CCAS*

VENTE DE BOIS AU PROFIT DU CCAS



**Durant l'hiver, du bois de chauffage
sera proposé à la vente au profit du CCAS.**

Si vous êtes intéressé pour en acheter, vous devez vous **inscrire**
auprès du secrétariat de mairie

*soit par courrier : MAIRIE DE TRELIVAN
CCAS 1, rue des Clairettes 22100 TRELIVAN*

ou par téléphone au 02 96 39 16 31

Dès que des lots seront disponibles, vous serez contactés pour les voir et faire vos offres.

LE SITE INTERNET COMMUNAL, support d'information et de communication à votre disposition

Ce site accessible à l'adresse suivante
<http://www.trelivan.fr> vient en complément du bulletin municipal et permet de diffuser des informations de manière plus réactive.

Vous y retrouvez des informations pratiques concernant :

- Les services municipaux (comptes-rendus des conseils, démarches administratives, menus à la cantine ...)
- La vie pratique (tarifs communaux, location des salles ...)
- Des rubriques agrémentées de photos évoquant l'actualité municipale (travaux en cours, réunions et manifestations ...



Vous avez également accès aux informations concernant les différentes associations : coordonnées des responsables, activités, actualités. Les habitants de la commune peuvent alimenter ce site en se déclarant contributeur, et cela gratuitement.

Les démarches pour devenir contributeur sont simples à effectuer :

- Sur la page d'accueil du site, cliquer dans la rubrique « Entre nous » sur tribune, focus ou petites annonces ;
- Pour publier votre contenu, il vous faut au préalable vous créer un compte en complétant un formulaire ;
- Après avoir rentré un identifiant et un mot de passe, vous serez enregistré comme contributeur et pourrez rédiger votre texte qui sera ensuite validé par la mairie avant d'être mise en ligne.

Pensez à consulter régulièrement ce site mis gracieusement à votre disposition et n'hésitez pas à y apporter votre propre contribution.

Annie RAULT, *Adjointe à l'information*



Les bénévoles de la bibliothèque sont toujours heureux de vous accueillir et de vous conseiller.

En haut à partir de la gauche :

MARYANNICK BOTREL, NATHALIE GAUFFENY,
MARTINE PELHATRE, DANIEL CLION, EVELYNE CLION,
FRANCOISE ADAM,

Assises : NICOLE LEGUAY, NATHALIE KERJEAN.

Absente sur la photo : ANNIE DONNIO.

Deux nouveaux bénévoles rejoindront bientôt l'équipe :
MARTINE FOURE et GUY LE PROVOST.



Les bénévoles

Bonne rentrée à tous et à bientôt !

FIN DE LA RÉNOVATION DE LA MAISON DES SPORTS



La dernière touche de cette rénovation a pris forme avant les congés. Il s'agit d'une œuvre originale réalisée par l'artiste CATZ en concertation

avec les membres de la commission des sports. La commission a demandé que dans un environnement agréable on retrouve différentes activités sportives. Les associations ont également participé en mettant à disposition de l'artiste des photos de leur sport et des couleurs de leur club.

Il égaye un des murs de la maison des sports et sera sûrement apprécié par les sportifs fréquentant régulièrement la salle, les participants à des réunions ou lors des locations pour diverses manifestations.

Pascal GODET, *Conseiller délégué aux sports*

CLUB INFORMATIQUE L'IMAGIN'R

Le club informatique fait sa reprise le lundi 3 octobre à 9h15, sous la conduite de Jean-Luc, Jean-Pierre et Patrice. Ces cours rencontrent un vif succès puisque la première session affiche déjà complet.

Ce club est ouvert à toutes et tous et tous les âges, il suffit d'être abonné à la bibliothèque l'Imagin'R.

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie pour les prochaines sessions, les places sont limitées.

Marie-Claire BOTREL, *Adjointe à la Culture*



FÊTE NATIONALE - SOIRÉE DU 13 JUILLET 2016

La soirée « Moules-Frites » organisée par le Comité Loisirs et Culture Trélivannais a été un franc succès. Tous les bénévoles de l'association se sont mobilisés pour la préparation, la cuisson et le service du repas.

Cette année 250 convives se sont retrouvés à la salle Clément Ader pour déguster les moules des Établissements Chevalier de Saint-Cast-le-Guildo, sans oublier la délicieuse crème brûlée de la Boulangerie Damelin court.

Pendant le service, les danseurs ont commencé à se dégourdir les jambes sur la piste de danse avec le DJ « Mifistram's ». De nombreux spectateurs sont venus admirer le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité, tiré par deux artificiers professionnels sur le rythme et la musique des années 80.

La soirée a ravi tous les participants, tout comme les membres du Comité. Rendez-vous l'année prochaine !

Marie-Claire BOTREL, *Adjointe à l'Animation communale*



LE SALON DES ARTISTES 2017

Le 13^{ème} salon des artistes se déroulera les 4 et 5 mars 2017. Le thème retenu est : **Mer et Montagne.**

Le bulletin d'inscription sera disponible en mairie ou sur le site de la commune à partir du 15 Novembre 2016. La demande de participation à ce week-end artistique, devra être renvoyée en mairie au plus tard le 2 janvier 2017.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à me contacter au 06 63 90 50 38 ou à la mairie au 02 96 39 16 31.

Marie-Claire BOTREL, Adjointe à l'animation communale



ARMISTICE 1918

Je vous invite jeunes et moins jeunes à venir vous recueillir le vendredi 11 Novembre.

A 11 heures rendez-vous à la Mairie puis dépôt de gerbes au Monument aux morts.

La Marseillaise sera chantée par les élèves de l'école Jean Ferrat et les chanteurs de Trélivet Animation.

La cérémonie se terminera par un lâcher de pigeons.

Un vin d'honneur sera ensuite servi par la municipalité Salle Clément Ader.

Le Maire, Claude LE BORGNE

CALENDRIER DES FÊTES 2016

Dates

Manifestations

OCTOBRE

Dimanche 2	Randonnée pédestre Association Téléthon Trélivet
Vendredi 7	Belote Club de l'Amitié (salle Clément Ader)
Samedi 15	Dédicace de M. LESIER Eugène à la Bibliothèque de Trélivet entre 10h et 12h
Dimanche 16	Repas des Aînés (salle Clément Ader)
Samedi 29	Repas "Années 80 /90" Association Téléthon Trélivet (salle Clément Ader)
Samedi 29	Maquillage enfants sur le thème d'Halloween (Bibliothèque L'Imagin'R)

NOVEMBRE

Samedi 5	Soirée Humoristique - Comité Loisirs Culture Trélivetannais - (salle Clément Ader)
Dimanche 6	Fest Deiz Fleur de Blé Noir (salle Clément Ader)
Mardi 8	Portes ouvertes Club de l'Amitié
Vendredi 11	ARMISTICE 14/18 - Vin d'honneur (salle Clément Ader)
Vendredi 11	Banquet des Anciens Combattants (salle Clément Ader)
Vendredi 18	Repas Fleur de Blé Noir (salle Hélène Boucher)
Samedi 19	Repas à emporter - Société de chasse (Maison des sports)
Samedi 26	Repas Club de Motos (salle Clément Ader)
Dimanche 27	Sortie Club VTT - Cyclo au profit du Téléthon

DÉCEMBRE

Samedi 3	Repas Association Téléthon Trélivet (salle Clément Ader)
Samedi 3	La bibliothèque l'Imagin'R reçoit l'association Contilène
Lundi 5	Belote Club de l'Amitié (salle Clément Ader)
Vendredi 9	Arbre de Noël Amicale Laïque (salle Clément Ader)
Samedi 10	Décoration des sapins par les enfants de l'école et de la garderie
Dimanche 11	Arbre de Noël A.P.E Ecole Mosaïque (salle Clément Ader)
Mercredi 14	Passage du Père Noël - Trélivet Animation (salle Clément Ader)
Samedi 31	Réveillon AST (salle Clément Ader)

AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE de TRELIVAN

Le vendredi 11 novembre 2016 sera célébré l'anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918 et le centenaire de la bataille de Verdun. L'Amicale invite les adhérents et les habitants de la commune à venir nombreux, à 11h00, face à la mairie, afin de se rendre en cortège au monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de cette guerre.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur, offert par la municipalité, sera servi à la salle Clément Ader ; suivra le repas annuel des anciens combattants, ouvert à tous, au prix de **29,50 euros**.

Assiette de Saumon mayonnaise

Menu *Jambon braisé au porto* *Boissons :*
Noix de veau *Kir*
et sa garniture de légumes *Muscadet*
Salade - Fromage *Bordeaux*
Pâtisserie *Café*

*Le pétillant sera
offert par l'Amicale.*

L'inscription se fait auprès du président avant le 1^{er} novembre, accompagné du règlement en chèque libellé à l'ordre des Anciens Combattants de Trélivan.

M. COUSTE Claude - "Bougault" - 22100 Trélivan - Tél. : 02 96 39 29 43

Venez nombreux, merci.

Le Bureau

L'ASSOCIATION FLEUR DE BLE NOIR,

a fait sa rentrée le 20 septembre à 20h30!

Toutes les personnes intéressées, même n'ayant jamais dansé, sont invitées à venir nous



rejoindre le **mardi à 20h30 à la salle Clément ADER** au bourg de Trélivan.

Les trois premières séances sont gratuites (cotisation annuelle de 25€€).

Cela permet à cha-

acun de découvrir à la fois les raisons d'exister de l'association au travers de la section loisirs et de la section animations, les pas de base de la danse bretonne afin de pouvoir participer aux fest noz, les projets d'apprentissage 2016/2017 mais aussi d'apprécier l'ambiance conviviale qui y règne. Ces séances ont lieu tous les mardis de 20h30 à 22h15, de septembre à juin, à l'exception d'une pause de deux semaines au moment des fêtes de fin d'année. Les danseurs de FLEUR DE BLE NOIR ont la chance de pouvoir compter sur deux monitrices bénévoles, motivées et très compétentes ainsi que sur de nombreux musiciens qui mélangent avec bonheur les sonorités des accordéons diatoniques, de la vielle, du saxo, de la guitare, des flûtes, bombardes et cornemuses.

Cet été 2016 a encore été riche en sorties et rencontres fort sympathiques pour la Section Animations de l'Association.

De nombreuses prestations ont été effectuées au fil de la saison dans le cadre d'animations pour les touristes.

FLEUR DE BLE NOIR reste à la disposition des responsables d'associations mais aussi de chacun pour toute animation de fêtes locales ou privées.

Contact : 02 96 39 40 02 ou le 06 83 81 16 49

Après son escapade du week-end de l'Ascension à Espalion chez les amis Aveyronnais où elle a rejoint le groupe du Limousin pour un spectacle en commun, c'est à Abstatt (Allemagne) qu'elle est allée se produire dans le cadre du jumelage avec Léhon. Une délégation du groupe trélivannais de danses traditionnelles ainsi que le bagad de Léhon (An daou dou) ont en effet participé à l'animation de la fête des associations d'Abstatt le premier week-end de juillet.

Les danseurs et musiciens de Trélivan ont entraîné dans leurs andro, gavottes ou laridés les habitants mais également le maire. Aux dires des responsables du jumelage, les membres de FLEUR DE BLE NOIR ont par leur bonne humeur et leur dynamisme laissé un très bon souvenir aux citoyens d'ABSTATT. Il est certain que les membres de notre association qui y ont participé n'oublieront pas ce séjour non plus.

Le Bureau



ASSOCIATION DES GENÊTS – BRUYERES – KORRIGANS

DES COURS DE GYMNASTIQUE

Salle Hélène Boucher

La section gymnastique a repris ses activités début septembre

RENSEIGNEMENTS :

Madeleine QUILLIEN

☎ 02 96 39 63 58

MARCHE MENSUELLE

Marche tous les 3^{ème} dimanche de chaque mois (sauf juillet et août)

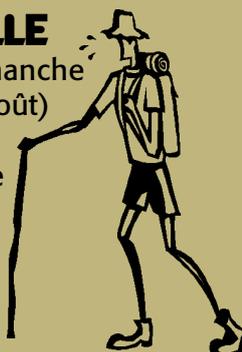
Départ de l'abri bus du quartier

Le lieu sera indiqué dans la presse le samedi.

Renseignements :

Hervé ODION

02 96 39 61 90



LE PARTAGE DU SAVOIR

Tous les mercredis de 19h30 à 22h

Salle Hélène Boucher

Cartonnage, collage et divers

Ouvert à tous.

Renseignements :

Yvonne BUREL 02 96 39 62 09

LA FÊTE DES VOISINS

Pour la 2^{ème} année, 44 personnes ont participé à cette soirée. Chacun avait apporté un petit quelque chose. L'ambiance fut très chaleureuse. L'association avait offert l'apéritif.

PS : quelques plats sont restés, les réclamer à Mme LEBON.



Sortie du dimanche 15 MAI dans le pays de Fougères



Par une belle journée, notre sortie dans le pays de Fougères a commencé par la visite de la partie ancienne de la ville en petit train, avec un arrêt au jardin public (avec une jolie vue), puis celle du château avec les explications d'un guide.

L'après midi, un groupe est allé marcher dans les sentiers en forêt de Fougères, l'autre partie est allée au parc botanique de haute Bretagne, à la découverte de toutes sortes de plantes et fleurs du monde sur 25 hectares.



FLEURS

Après la plantation des fleurs, voici le résultat. L'association remercie les personnes qui en prennent soin



LOISIRS, ARTS ET CULTURE

LES AMIS
DU
VAL DROUET

La maison des Amis du Val Drouet a réouvert ses portes pour la saison 2016/2017 **le mardi 6 septembre avec trois disciplines supplémentaires.** Destinées aux amateurs débutants ou chevronnés, ces activités sont ouvertes aux passionnés(ées) de l'art et de l'imagerie artistique.

Les participants à ces ateliers pourront exprimer et valoriser leurs créations dans les disciplines de leurs choix dans une ambiance conviviale :

PEINTURE

✓ avec Marie-Noëlle DURAND, exprimez vous et créez sur tous les supports (toile, objets, etc.)

Le mardi et le jeudi de 14h00 à 17h00 à partir du 6 septembre (1er étage)

TABLEAU EN 3D

✓ avec Christine MARTIN, vous réaliserez des œuvres hors du commun en associant croquis, couleurs, tissus sur un seul support.

€ **Le vendredi de 14h00 à 17h00** à partir du 16 septembre (1er étage)

PHOTOGRAPHIE NUMERIQUE

✓ Jean-Luc CLESSIN vous guidera pour réaliser des prises de vues en toutes circonstances. Niveaux débutants et confirmés.

Le lundi de 14h30 à 17h00 à partir du 14 septembre (RDC)

PHOTOMONTAGE

✓ Avec Philippe LATTÉ, la création, le traitement et la composition d'images numériques n'aura plus de secret pour vous.

Le jeudi de 20h à 22h à partir du 6 octobre (RDC)

SCRAPBOOKING EUROPEEN

✓ avec Christine RONSIN et Evelyne GONZALEZ, vous mettez vos photos en valeur

€ **Le vendredi de 14h00 à 17h00** à partir du 30 octobre (1er étage).

Possibilité de suivre des cours dispensés par une spécialiste.

CARTONNAGES

✓ Martine CRESSON vous accompagnera pour concevoir et fabriquer vos objets de déco.

€ **Le vendredi de 14h00 à 17h00** à partir du 16 septembre

BONSAÏ

✓ imaginez des arbres et des paysages en pot, Nicole et Michel vous expliqueront comment les réaliser.

Le mardi de 18h00 à 20h00 à partir du 13 septembre

Montant de la cotisation : 15 euros / an (accès à toutes les activités).



AMITIÉ, CONVIVIALITÉ ET JEUX DE SOCIÉTÉ AU FOYER DES AÎNÉS

Réouverture mardi 6 septembre à 14h00 (salle du rez-de-chaussée) pour le plaisir des retrouvailles. Nous vous réserverons le meilleur accueil les mardis et vendredis de 14h00 à 18h00. Jeux de société et pétanque, agrémentés en milieu d'après midi par une pause « chocolat chaud ».

Dates à retenir :

● **Vendredi 7 octobre** : concours de belote salle Clément ADER. Inscriptions à partir de 13h30.

● **Lundi 5 décembre** : concours de belote salle Clément ADER. Inscriptions à partir de 13h30

● **Vendredi 9 décembre : Noël avant l'heure** à l'espace Glenmor à Carhaix. Déjeuner dansant suivi du spectacle « Nuits blanches de ST PETERSBOURG ». Inscriptions dès le 1er septembre au foyer des aînés.

Prix : voir affichage au club.

Le président, Jean-Pierre BLONDEL
amisduvaldrouet@outlook.fr - 06 37 62 87 97

DINAN TAXI
VOUS CHANGE LA VIE!
06 62 65 34 66

- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur www.dinantaxi.fr

HOME POSE
Construction/Extension/Menuiserie int. ext./Plâtrerie

David DA SILVA
Stéphanie SIFFLET
homepose@yahoo.fr
Devis gratuit

07.60.67.22.11
06.43.50.61.99

20 rue du Clos Neuf
22100 TRELIVAN

SOIREE HUMORISTIQUE

" LA BANDE À PHILO "

se produira à TRELIVAN à la Salle Clément ADER
le samedi 5 Novembre à 20h30

Le Comité Loisirs et Culture Trélivannais a le plaisir de vous proposer pour cette soirée comique : « La Bande à Philomène ».

Pendant plus de 2 heures, Philomène Toutanbec accompagnée de sa voisine Sidonie Pichon (le serpent à sonnette du bourg), de sa bru Maryline Moreau « qu'était pommée avant d'être semée » vous transportera dans son monde loufoque et déjanté, au village de Kérosène.

Vrai remède contre la morosité quotidienne, ce spectacle est vivement conseillé à tous les publics...

Michel PELHATRE, Président du Comité Loisirs et Culture Trélivannais



RÉSERVEZ VOS PLACES POUR CETTE SOIRÉE UNIQUE à partir du 3 octobre 2016
A la mairie de Trélivan, à la boulangerie ou au Café des sports
PRIX DES PLACES : ADULTE : 9 EUROS • ENFANT (-12 ANS) : 7 EUROS

Association TRELIVAN TÉLÉTHON

Comme chaque année, l'Association Trélivan Téléthon
vous donne rendez- vous



★DIMANCHE 2 OCTOBRE

RANDONNÉE PEDESTRE AVEC 2 CIRCUITS

⇒ 1^{er} circuit environ 8km

⇒ 2^{ème} circuit environ 12km

Le départ se fera au foyer culturel (derrière l'église).

Une participation de 4 euros est demandée au profit de l'AFM TELETHON avec à l'arrivée un verre et vente de crêpes. Inscription sur place. Venez nombreux, ouvert à tout public, débutants à confirmés, amateurs de marche nordique et aussi les chiens.

★SAMEDI 29 OCTOBRE

⇒ soirée « ANNEES 80/90 » à la salle des fêtes Clément Ader.

Animation de qualité avec Jean-Michel Coillan. Pensez à réserver tôt, les tickets -repas (apéritif, entrée, plat, dessert, café). Ils seront à vendre dans les commerces Trélivannais ainsi qu'à la Mairie.

★SAMEDI 3 DECEMBRE (soir du Téléthon)

⇒ « LES ANNEES BONHEUR »

Traditionnel repas à la salle Clément Ader et cette année une animation hors pair dans la continuité des « Années 80/90 »
AMBIANCE DES ANNÉES 70 À NOS JOURS, SOIRÉE FESTIVE AVANT TOUT.

Téléthon



Le président de l'association, Jean LECHEVESTRIER

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trélivan

Ju bricol'tout

Multi-servies, Plomberie, Electricité ...
fb : ju bricol'tout

HESTIN julien
Entreprise individuelle

06 71 05 77 95
ju.bricol.tout@gmail.com

20, rue des pruniers
22100 TRELIVAN

CLUB FOOTBALL : A.S.TRELIVAN



Pour la section Seniors, le mois d'août a sonné la reprise d'une soixantième saison.

Après une dernière année réussie sportivement et les objectifs fixés atteints (maintien de l'équipe fanion en ligue, montée en division supérieure départementale de notre équipe B et C), le groupe s'est étoffé quantitativement pour pouvoir aborder sereinement cette nouvelle saison.

Ainsi nous pouvons aligner dès septembre 3 équipes en ligue et district.

Soit

- équipe A en Division Régionale Honneur
- équipe B en 2ème division de district
- équipe C en 3ème division de district.

Les objectifs prioritaires resteront les mêmes que l'année dernière : plaisir, dépassement de soi, envie, et garder cet état d'esprit conquérant et respectueux pour porter fièrement les couleurs du club.

Les objectifs sportifs seront plus mesurés et seront définis plus clairement dans la première partie de saison. Il est difficile à ce stade d'être ambitieux mais tous ont envie d'aller plus haut.

Bien évidemment, bien figurer dans les différentes coupes (de France, Bretagne, Ange Lemée, District) est clairement affiché afin de réaliser un parcours identique voire supérieur à celui de l'an passé.

Avec un effectif jeune, assidu et motivé, des installations sportives agréables et entretenues, nous espérons vivre une belle saison sportive et vous retrouver nombreux autour du terrain municipal B.H.L.

Le 15 août avait lieu notre tournoi annuel de pétanque, qui a réuni autour du terrain BHL, 32 doublettes. Un beau tournoi avec des lots à chaque participant, sous une chaleur accablante. Une belle corbeille de fruits a été remise au gagnant de la tombola.



Seul point noir et non des moindres, c'est la disparition inéluctable de notre Ecole de foot. Notre manque d'encadrement avec le départ de notre éducateur et l'arrêt des quelques bénévoles ont précipité notre décision. Comment accueillir des dizaines d'enfants sans structure complète et éducateurs ?

Nous en sommes navrés, en dépit de plus de 30 ans d'existence. Nous conservons toutefois deux équipes en Groupement avec Brusvily dans les catégories U15 et U18. Nous souhaitons à tous une belle saison sportive et espérons vous retrouver nombreux le samedi ou le dimanche autour des différents terrains de la commune, ou des manifestations que nous organisons :

- De septembre 2016 à mai 2017 : Saison sportive
- Le 31 décembre 2016 : Réveillon de la St Sylvestre
- Février ou mars 2017 : Repas annuel de l'AST

Bien sportivement

Guillaume PANNIER, *Président*
Yann LUCAS, *Vice-Président délégué Ecole de Foot*



Bureau de l'A.S.TRELIVAN

Président :
Guillaume PANNIER
06.19.74.98.44

Vice-Président :
Patrick LEBLANC

Trésorier :
Jean-Luc BERECHEL



CLUB VTT/CYCLO TRELIVAN



Depuis la randonnée Vtt, cyclo et pédestre du 19 avril, une référence dans le pays de DINAN, les membres roulent chaque dimanche, et le mercredi pour les vététistes, pour les cyclos, selon leur disponibilité.



Les cyclistes sur route ont participé aux randonnées cyclosportives à but humanitaire au mois de juin. Ce samedi 11 juin sous un temps exécrable, nos quatre participants étaient présents à Lamballe Atout Coeur. Notre ami Guy Le Provost y participait pour la 19^{ème} année.



Autre défi, notre ami Denis s'engageait sur le raid pyrénéen, Hendaye-Cerbère, 800 km, 28 cols dont le Tourmalet, altitude 2115 m, 18 000 m de dénivellation, du 27 juin au 4 juillet. Vous pourrez découvrir sur www.facebook.com/hendaye-cerbere, les éléments de cette traversée et peut être l'envie de l'entreprendre seul, ou avec des amis.



Les vététistes, prennent part aux diverses randonnées organisées dans la région par les autres clubs. Les dernières randonnées de cet été, en particulier, Hénanbihen, Pengilly ou le Tronchet, nous laissent de bons souvenirs. Cette année, les participants apprécient la qualité du terrain, sec, la conduite devient plus technique et rapide. L'agenda des sorties est disponible chaque semaine sur la page infolocale club vtt cyclo trélivet.

Pour le bureau,
le président, Patrick LEBRET.

Pour tout renseignement :
Site du club: www.vtt-cyclo-trelivan.fr - Tél : 09 64 02 85 76.

CLUB DE GYMNASTIQUE



Les cours, adultes comme enfants ont repris à la salle Clément Ader (salle des fêtes du bourg), et sont assurés par des animatrices diplômées. Le club est affilié à l'EPMM

(Sports pour tous)

● Pour les adultes :

- Le mardi de 14h00 à 15h00, plutôt axé gym douce
- Le jeudi de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien

● Les cours pour les enfants sont modifiés de la façon suivante :

Le cours des 5-6 ans est supprimé, suite à un effectif trop faible l'année dernière. Les cours sont donc organisés ainsi :

- De 14h15 à 15h00 pour les 4 ans. Les enfants de 5 ans sont acceptés (en fonction des places disponibles).
- De 15h15 à 16h00 pour les 3 ans.

Le nombre de places étant limité, les préinscriptions, effectuées lors du forum des sports (qui a eu lieu les 10 et 11 septembre) sont prioritaires au moment des inscriptions. Le tarif de la cotisation est inchangé par rapport à celui de 2015, à savoir :

- 70 € par adulte (donnant accès aux 2 cours adultes)
- 75 € par enfant.

◆ Il est possible de prendre une licence « famille », valable pour l'inscription d'un adulte et d'au moins un enfant. Le tarif est alors dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits. Se renseigner au moment des cours.

◆ Le prix de la cotisation est le même pour une personne de Trélivet que pour une personne extérieure à Trélivet. Les modes de paiements possibles sont : les chèques, l'argent liquide, les coupons sport et les chèques vacances. Les chèques peuvent être encaissés en plusieurs fois. Pour cela, donner tous les chèques lors de l'inscription, en précisant la date d'encaissement au dos de chaque chèque.

Les inscriptions se font le jour du cours.

Les 2 premières séances sont gratuites !

Ne pas oublier → De fournir un certificat médical
→ D'apporter une bouteille d'eau à chaque cours.

Si vous avez envie de faire un peu de sport dans une ambiance chaleureuse et détendue, n'hésitez pas, rejoignez-nous !

La présidente, Corinne BREGENT : 06 12 64 18 69



DES AIDES FINANCIÈRES SUR PROJET À L'INITIATIVE DE LA CAF DES CÔTES D'ARMOR

La CAF (Caisse d'allocations familiales) des Côtes d'Armor a mis en place depuis le 1er janvier 2015 un nouveau dispositif à destination des familles, l'aide financière sur projet, sur la base d'un besoin repéré.

Cette aide en faveur des familles traversant un événement de vie susceptible de rompre un équilibre acquis et de créer une période de fragilité (grossesse, naissance, adoption, maladie , handicap de l'enfant ou d'un parent) représente un soutien ponctuel .

L'instruction du dossier relève du travailleur social qui connaît et accompagne la famille (Conseil départemental , organisme de tutelle ...) .

Ci-dessous un tableau de présentation actualisé du dispositif, les conditions de recevabilité de la demande. Si votre situation nécessite de recourir à cette aide ponctuelle, il vous faut contacter un travailleur social .

Vous pouvez aussi me rencontrer pour que nous en parlions ensemble (rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie).

Annie RAULT, Adjointe aux affaires sociales

THÉMATIQUES	CRITÈRES
Instruction des demandes	<ul style="list-style-type: none"> Tous les travailleurs sociaux en contact avec une famille allocataire de la Caf22 avec enfant à charge sont habilités à formuler une demande. Cette demande doit comporter un avis motivé du travailleur social. Elle devra faire part de l'analyse globale de la situation de la famille - identifier les facteurs de changements - mettre en lumière le fait générateur - envisager les évolutions possibles et souhaitables de la situation et proposer une solution pérenne. Elle devra également comporter la signature de la famille et le plan de financement. La demande est classée sans suite si l'ensemble des éléments (sociaux et administratifs) ne sont pas fournis.
Subsidiarité	Le principe de subsidiarité s'applique pour toutes les demandes d'aide financière. Le détail des autres financements sollicités (CPAM / Mutuelle / Conseil Général / Associations...) doit également figurer dans la demande au niveau de financement du projet.
Montant de l'aide	Le montant de l'aide est laissé à l'appréciation de la commission sous forme de secours et/ou de prêt. En cas de refus d'une aide par l'allocataire (prêt et secours et refus du prêt et/ou accompagnement budgétaire) aucune aide ne sera accordée.
Ponctualité de l'événement	La temporalité avec l'événement : <ul style="list-style-type: none"> 6 mois pour l'ensemble des faits générateurs à compter de la date de l'événement (ex: date de naissance de l'enfant) 1 an pour un projet de vacances suite à une séparation ou un événement fragilisant.
Type d'aide	Le type d'aide sera attribué en fonction des montants des aides sollicitées, des ressources, de la composition familiale, de l'événement fragilisant et de la durée de l'intervention.
Nombre d'aide	1 intervention maximum par fait générateur fragilisant l'organisation de la famille.
Cumul avec les PEL Décès et Naissances Multiples	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la PEL Naissances Multiples. Maintien de la PEL Décès. Cumul possible avec une aide financière.
Critère spécifique pour le parent non gardien	Le parent non gardien doit impérativement être domicilié dans les Côtes d'Armor et être ressortissant du régime général pour bénéficier d'une aide éventuelle.

Le transport haut de gamme accessible à tous
Secteur : Tréllivan, Brusvily, Dinan et périphérie
* Transports prestigieux hôtels, restaurants, boîtes de nuit
transports touristiques à la demande

06-98-84-21-46

* Sur réservation au préalable
** D.T. Prestige est une activité de DamienTaxi SASL

D.T. Prestige

by Damien-taxi



24h/24 et 7j/7

Pour plus d'infos, contactez-nous au

06 98 84 21 46

Minibus jusqu'à 8 places
Navettes Boîtes de Nuit,
Aéroports et Gares
TRELIVAN

INFO ENERGIE



L'espace INFO ENERGIE du Pays de Dinan propose un service de conseils gratuits, neutres et indépendants. Destiné au grand public, c'est un service financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) et le Conseil Régional de Bretagne. Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance... **Vous souhaitez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?**

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseillère au 02.96.87.42.44 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 ou à l'adresse mail : infoenergie@pays-de-dinan.org. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec votre conseillère Nathalie Morel dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Dinan au 5, rue Gambetta à Dinan du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Ou bien, vous pouvez insérer les coordonnées du service dans les numéros utiles de votre gazette et/ ou site internet :

Espace Info Energie du Pays de Dinan
Nathalie Morel – Conseillère Info Energie
5 rue Gambetta, 22100 DINAN. - 02.96.87.42.44
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
infoenergie@pays-de-dinan.org

Ou bien encore :

L'Espace Info Energie du Pays de Dinan propose un conseil neutre et gratuit pour vos projets de rénovation et de construction.

Nathalie Morel, Conseillère Info Energie
Permanence du lundi au vendredi
De 13h30 à 17h30 - Au 5 rue Gambetta à DINAN
Tél. 02.96.87.42.44
Mail : infoenergie@pays-de-dinan.org

LA CPAM A UNE NOUVELLE ADRESSE :

Depuis le 19 septembre 2016, la CPAM ainsi que les permanences du service social et de l'accueil retraite de la Carsat se tiennent dans le nouveau bâtiment :

1 rue Victor Schoelcher à Dinan

Les horaires d'ouverture de la CPAM ne changent pas. Les assurés sociaux seront reçus aux horaires habituels.



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h

BOUILLEUR DE CRU

Date de distillation :

le mardi 6 octobre 2016

Lieu : Atelier public de Trélivan.

Inscription : le lundi 5 octobre à 12 H

Pour tout renseignement contacter :

M. BLANCHARD

Tél : 02.96.31.16.22 ou 06.07.69.15.45.

SE DÉPLACER EN BUS LES NOUVEAUTES TIBUS DE LA RENTRÉE 2016



Pour vos déplacements vers Dinan et Jugon les Lacs, des lignes de bus du Département TIBUS sont à votre disposition.

Pour d'autres destinations il faut rejoindre Dinan dans un 1er temps soit à la Gare routière soit Place Duclos et prendre un autre bus.

Une réservation est nécessaire (sauf certaines lignes) mais elle peut se faire 2h avant sauf pour les trajets du matin avant 9h. Il faut réserver la veille avant 17h (Réservation au **0810 22 22 22** du lundi au vendredi entre 7h et 20h et le samedi entre 8h et 12h et 14h à 17h).

Le ticket coûte 2 euros ou 15 euros le carnet de 10. L'achat peut se faire à la montée dans le bus (ou à la gare de Dinan) et des abonnements existent. Si vous utilisez le bus pour vous rendre à votre travail, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge de 50 % par votre employeur.

Quelques possibilités pour Dinan

Au bourg vous pouvez prendre le bus vers Dinan le mardi et jeudi à 9h32 et retour à 12h13 et le mardi à 13h52 pour un retour à 17h13.

A l'arrêt du clos Gastel, vous pouvez prendre le bus à 7h18 (sans réservation) chaque jour et retour à 18h25. Le jeudi c'est à 9h22 avec 4 possibilités de retour entre 16h29 et 18h25.

D'autres horaires existent : ils sont consultables sur le site de Tibus sur internet et aux arrêts de bus. Des documents d'information sont disponibles en mairie.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 0810 22 22 22 aux horaires ci dessus.

Suzanne LEBRETON,
Vice-Présidente de Dinan Communauté,
en charge des transports

Chèque Sport 2016/2017 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15 euros, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre un Chèque-sport d'un montant de 15€ destiné aux sportifs et sportives âgé-e-s de 16 à 19 ans. Ainsi, chaque année, plus de 25 000 jeunes bénéficient du Chèque-Sport et réduisent de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année encore, à compter du 1er juin, les jeunes né-e-s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport et le faire valoir auprès des clubs partenaires. Cette

aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire



(UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple).

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur
jeunes.bretagne.bzh

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Où s'adresser : en mairie du domicile avant le **31 décembre** de l'année en cours.

Observations : concernent les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ainsi que les jeunes non recensés à Trélivan et qui atteindront 18 ans dans l'année.

Pièces à fournir : carte d'identité et justificatif de domicile.

Les personnes ayant changé d'adresse sur la commune doivent venir le signaler à la mairie.

Pensez à vous munir d'un titre d'identité, obligatoire pour voter :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Carte vitale avec photo (en cours de validité)
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité)
- Livret de circulation (en cours de validité)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo (en cours de validité)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité)

La commune dispose de trois bureaux de vote. Vérifiez bien le bureau où vous devez voter (numéro et adresse inscrits sur la carte d'électeur).

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES LES 23 avril et 7 mai 2017
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES 11 et 18 juin 2017



ESPACE FEMMES DU PAYS DE DINAN
Espace Steredenn—1 route de Dinard
22100 DINAN
☎ 02 96 85 60 01
espacefemmes@steredenn.org

NOS ACCUEILS DE PROXIMITE : VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Jours et heures d'ouverture
02.96.85.60.02 (ligne directe)
02.96.85.60.01 (standard)

- Accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple
- sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 16h00

VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

- Les jeudis de 10h00 à 12h00
- Les vendredis de 14h00 à 16h00
02.96.85.30.84 (ligne directe)
02.96.85.60.01 (standard)
christiana.espacefemmes@steredenn.org

ACCUEIL L.G.B.T (Lesbiennes, Gays, Bissexuelles, Transsexuelles et leurs proches).

Jours et heures d'ouverture
02.96.85.60.02 (ligne directe) **02.96.85.60.01** (standard)

LES PERMANENCES DE NOS PARTENAIRES

A L'ESPACE FEMMES : (Sur rendez-vous)
CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) **02.96.78.47.82**

Bibliothèque

Lundi, mardi, jeudi
De 10 h 00 à 12 h 00
et de 14h 00 à 17 h 00
☎ 02 96 85 60 01

Boutique Solidaire «Des habits et vous»

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
De 14h 00 à 17 h 30
Le Jeudi de 10 h 00 à 12 h 00
et de 14h 00 à 17 h 30
☎ 02 96 85 60 01

Service de repassage «A toute vapeur»

Du lundi au jeudi de 8h 30 à 18 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
et de 14h 00 à 17 h 30
☎ 02 96 85 30 85

ATELIERS (inscriptions et adhésions)

Sophrologie les mardis 11 - 18 14h00 à 15h00
Sophrologie les jeudis 6 - 13 10h30 à 11h45
Café Tricot les jeudis 6 - 13 - 20 - 27 14h00 à 16h30
Yoga **GP1** les vendredis 14 - 28 10h15 à 11h30 (complet)
GP2 les vendredis 7 - 21 10h15 à 11h30 (complet)

EN LIBRE ACCES (sur adhésions)

BIBLIOTHEQUE les lundis, mardis et jeudis de 10h à 12h et de 14h à 17h
CYBERSPACE les lundis, mardis et vendredis de 10h à 12h
les jeudis de 10h à 12h et de 14h à 17h.



CINE-DEBAT

Jeudi 27 octobre à 14h00
Projection de 2 témoignages du documentaire de Brigitte Lemaire
« Longtemps après »

et échange avec le public
Thème : Inceste

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

PLANNING DES ESPACES JEUX A TRELIVAN
Octobre-Décembre 2016

SÉANCES ESPACE JEUX

le lundi 3 octobre et jeudi 3 novembre
à la garderie péri-scolaire, rue des claires ;

SÉANCE ANIMATION LIVRES

le vendredi 25 novembre
à la bibliothèque rue des Saules ; de 9h30 à 11h30.

Pour les renseignements :

RPAM à Dinan Communauté par tél : 02 96 87 52 78
E.mail : rpam@dinancommunaute.fr

BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél : 02.96.85.97.36

Horaires :

mercredi 10h00 -12h00 ; 15h00 -17h00

jeudi : 16h30 -18h30

samedi : 10h00 -12h00

Horaires pendant les vacances scolaires :

mercredi et samedi : 10h00 -12h00

Les élèves de l'école Jean Ferrat y sont accueillis tous les lundis après-midi.

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

Du lundi au mercredi :

8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 /

Après-midi : fermeture au public

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h30

Le samedi matin : 10h00-12h00

ECOLE

Ecole Jean Ferrat : 02.96.85.41.46

Ecole Mosaïque (Léhon) : 02.96.93.32.16

PERMANENCES DU MAIRE

Le mercredi après-midi, le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ

sur rendez-vous

(prendre contact avec le secrétariat)

Suzanne LEBRETON : Finances - Ecoles Jean Ferrat et Mosaïque.

Rémi MAILLARD : Espaces publics - Voirie - Chemins de randonnée - Environnement.

Marie-Claire BOTREL : Culture et animation communale – Fleurissement – Jeunesse – Centre de Loisirs.

Jacky BAILLEHAICHE : Salles des fêtes : locations, remise des clés, maintenance et entretien.

Annie RAULT : Information - Centre communal d'Action Sociale.

Pascal GODET : Sports.